

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
DE PROMOTION SOCIALE :  
GESTIONNAIRE DE PROJETS EN TRANSITION DURABLE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES**

<p><b>CODE : 99 40 20 S35 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 mars 2023,  
sur avis conforme du Conseil général**

**CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
DE PROMOTION SOCIALE :  
GESTIONNAIRE DE PROJETS EN TRANSITION DURABLE  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT**

**1. FINALITES DE LA SECTION**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette section vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences en gestion de projets en transition durable par le développement :

- ◆ de pistes d'amélioration de la qualité de vie des populations au niveau local, national ou international ;
- ◆ de la participation des différents acteurs concernés tant dans le cadre de projets ruraux et urbains que dans ceux liés à la transition écologique en entreprise.

## 2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u> (1)	<u>Classement</u> <u>de l'U.E.</u>	<u>Code des U.E.</u>	<u>Domaine</u> <u>de</u> <u>formation</u>	<u>Unité</u> <u>déterminante</u>	<u>Nombre</u> <u>de</u> <u>périodes</u>	<u>ECTS</u>
GESTIONNAIRE DE PROJETS EN TRANSITION DURABLE	SPS	99 40 21 U35 D1	902	X	120	10

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève	<b>120</b>
B) nombre de périodes professeur	<b>120</b>
C) nombre total d'ECTS	<b>10</b>

### **3. MODALITES DE CAPITALISATION**

GESTIONNAIRE DE PROJETS  
EN TRANSITION DURABLE

120 p – 10 ECTS

#### 4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d'enseignement supérieur de promotion sociale :

Gestionnaire de projets en transition durable.

#### 5. POSITIONNEMENT AU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS

Positionnement en référence au Cadre Francophone des Certifications : niveau **6**.

SECTEUR	SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES		
DOMAINES D'ETUDES	<b>6</b>	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	<b>6</b>
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANCAIS	CREDITS	<b>10</b>

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**GESTIONNAIRE DE PROJETS EN TRANSITION DURABLE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**DOMAINE : SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES**

<p><b>CODE : 99 40 21 U35 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 mars 2023,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# GESTIONNAIRE DE PROJETS EN TRANSITION DURABLE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences en gestion de projets en transition durable par le développement :

- ◆ de pistes d'amélioration de la qualité de vie des populations au niveau local, national ou international ;
- ◆ de la participation des différents acteurs concernés tant dans le cadre de projets ruraux et urbains que dans ceux liés à la transition écologique en entreprise.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

*au départ d'un (ou de) document(s) écrit(s) traitant au sens large de problématiques liées à l'éco-solidarité développant des pistes de solutions et comprenant notamment des tableaux/graphiques de données chiffrées,*

*dans le respect des règles et des usages de la langue française,*

- ◆ démontrer une compréhension du contenu des documents, en synthétisant les idées, les arguments développés et les données ;
- ◆ porter un jugement critique ;
- ◆ proposer des pistes d'exploitation des idées relevées dans les documents, en rédigeant une présentation de choix comme acteur de l'éco-solidarité ;
- ◆ répondre oralement de manière claire, concise et argumentée aux questions posées sur la base des documents.

#### 2.2 Titres pouvant en tenir lieu

Un titre d'enseignement supérieur (Brevet d'Enseignement Supérieur, Bachelier ou Master).

### **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*au départ d'une situation professionnelle en lien avec la transition durable,*

- ◆ d'élaborer un projet personnel comportant :
  - l'identification d'une politique publique concernée,
  - une stratégie de mobilisation citoyenne à mettre en œuvre,
  - une méthodologie, numérique ou non numérique, de recueil de données adaptée en vue de compléter le dispositif,
  - des pistes d'action visant l'amélioration du cadre et de la qualité de vie du point de vue sociétal ou environnemental et l'accélération de la transition durable au niveau local, régional, national ou international,
  - la justification des choix opérés.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé ;
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles ;
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions ;
- ◆ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiative, de créativité, d'innovation et/ou de recherche démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

### **4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable,

*sur base de situations exemplatives, en disposant de la documentation ad hoc,*

#### **4.1. Principes et limites du développement durable**

- ◆ d'explicitier les fondements éthiques et les limites du développement durable ;
- ◆ de relever les aspects des systèmes économiques concernés qui éloignent ou qui rapprochent de la durabilité ;
- ◆ d'analyser des politiques publiques locales, régionales, nationales ou internationales en lien avec le développement durable en tenant compte des acteurs, des ressources mobilisées et des fondements institutionnels ;
- ◆ d'identifier des risques auxquels peuvent être confrontées des populations en matière de problèmes sociétaux et environnementaux tant au niveau local, régional, national qu'international ;
- ◆ d'analyser des risques et des solutions potentielles d'amélioration du cadre ou de la qualité de vie tant au niveau sociétal qu'au niveau environnemental ;
- ◆ de porter un regard critique sur les risques ou les solutions mises en évidence.

## **4.2. Principes de mobilisation citoyenne**

*sur la base de situations professionnelles liées à un dispositif de démocratie appliqué à la transition durable,*

- ◆ de définir des concepts de démocratie tels que mobilisation, agentivité, empowerment ... ;
- ◆ d'explorer différentes stratégies de mobilisation citoyenne ;
- ◆ de caractériser les conditions d'émergence des initiatives démocratiques ;
- ◆ d'identifier des acteurs de mobilisation, de dégager leurs rôles et leurs interactions ;
- ◆ de relier l'accompagnement de projets citoyens aux enjeux de transition durable ;
- ◆ de présenter différentes structures d'accompagnement pertinentes dans l'accompagnement d'initiatives citoyennes telles que couveuses, incubateurs, ateliers ... ;
- ◆ d'explorer des réseaux d'accompagnement d'initiatives citoyennes (plateformes citoyennes) ;
- ◆ de dégager les effets attendus selon le type d'accompagnement mis en place.

## **4.3. Projets citoyens ruraux et urbains**

*sur base de situations professionnelles en milieu rural et urbain,*

- ◆ d'expliquer différentes stratégies d'essaimage de projets ;
- ◆ de présenter différentes initiatives citoyennes relatives à l'aménagement du territoire telles que les éoliennes participatives, les jardins partagés ... en identifiant les points d'attention et les bénéfiques ;
- ◆ d'expliciter le système de "gestion des communs" en précisant ses modalités et ses règles de fonctionnement ;
- ◆ d'élaborer des projets citoyens et des pistes innovantes pour renforcer les partenariats et les synergies dans l'accompagnement de ces projets.

## **4.4. Transition écologique en entreprise**

*sur la base de situations professionnelles relatives à la transition écologique en entreprise,*

- ◆ de décrire les enjeux et d'expliciter les conditions d'émergence de la transition écologique en entreprise ;
- ◆ d'identifier les acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités dans la transition écologique en entreprise ;
- ◆ de présenter différentes modalités d'accompagnement au changement en relevant les leviers qui favorisent l'adhésion des acteurs et qui préviennent les résistances individuelles ou collectives ;
- ◆ d'élaborer des projets en entreprise en proposant des pistes d'accompagnement des acteurs en vue de favoriser l'émergence de l'intelligence collective et de soutenir la participation.

## **4.5. Méthodologie spéciale : collecte et traitement des données**

*sur la base de données relatives à des situations professionnelles liées à un dispositif de démocratie appliqué à un projet de transition durable,*

- ◆ de s'exercer à l'utilisation d'une méthodologie numérique (*civic techs*) et/ou non numérique de recueil de données telle que recensement, enquête, sondage, micro-trottoir, témoignage, entretien, observation participante ...
- ◆ de proposer un ou plusieurs outils de collecte de données pour ce type de dispositif et d'en justifier la pertinence ;

- ◆ de traiter informatiquement des données quantitatives et qualitatives (analyse statistique, analyse de contenu ...)
- ◆ de présenter des résultats en utilisant des moyens multimédias.

## 5. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Principes et limites du développement durable	CT	B	16
Principes de mobilisation citoyenne	CT	B	20
Projets citoyens ruraux et urbains	CT	B	18
Transition écologique en entreprise	CT	B	18
Méthodologie spéciale : collecte et traitement des données	CT	F	24
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		<b>P</b>	<b>24</b>
<b>Total des périodes</b>			<b>120</b>
<b>Nombre d'ECTS</b>			<b>10</b>